

Présents : M. Paul MASSEROT, M. Thierry ROBIN, M. Claude LANGEVIN, M. Daniel CLIMENT, M. Thierry MASSOT, M. Guy DEVER, M. Claude GEORGET, M. Roger MAROT, M. Jacques LECORNE, M. Louis BONNEAU, M. Louis LECOSSIER, M. Philippe BOURDAIS, M. Jean-Bernard LE GALLIOT, M. Jacques MAIGNAN, M. Didier MARQUET.

Absent : M. Gérard BELLAYER.

Excusés : M. Robert GESLOT, M. Thierry LEMEE, M. Fabrice PAUMARD, Mme Annette CHESNEL, Mme Joëlle GAUDIN.
M. Louis AGAM : Représentant de la DDT et M. Yohann LUCAS : Responsable technique des Syndicats

Secrétaire de séance : M. Guy DEVER

Assistait également à la réunion :

- M. Nicolas BOILEAU : Techniciens de rivière des Syndicats

Prix orchidée 2010

M. Le Président présente aux délégués le prix Orchidée 2010 attribué par les adhérents de l'association Mayenne Nature Environnement aux Syndicats de bassin du Vicoïn et de la Jouanne pour leur action de restauration écologique des rivières. Ce prix est lié au travail des 21 communes adhérentes du Syndicat.



L'orchidée représentée sur la photo du prix est une orchidée des prairies humides à marécageuses. En Mayenne, elle n'est présente que dans deux stations, des prairies humides en bordure de cours d'eau sur les communes de BALLEE et de CHEMERE LE ROI.

Ce prix montre le sérieux reconnu au travail effectué par les Syndicats de Bassins.

Les autres candidats au Prix Orchidée 2010 étaient :

- l'association des Abeilles Mayennaises
- l'association départementale d'accueil, de solidarité et d'activités qui a mis en place la collecte des déchets en centre-ville de LAVAL avec un cheval de trait
- le collectif Terres de liens

La cérémonie de remise du Prix Orchidée s'est déroulée fin mai au Moulin de la Roche à NUILLE SUR VICOÏN où des travaux d'aménagement (démantèlement de l'ouvrage, mise en place de seuils et réalimentation du bief) ont eu lieu.

Nicolas BOILEAU signale que suite à l'abaissement du barrage de Souffrette à FORCE, une plante a été retrouvée (butome en ombelle), cette espèce n'avait pas été vue depuis le milieu du 19^e siècle.

Présentation du projet d'aménagement de la Jouanne dans MONTSURS

M. Le Président rappelle que 3 hypothèses d'aménagement avaient été présentées lors de la réunion publique en mars dernier. En fin de réunion, Monsieur le Maire, au nom du Conseil municipal, avait exprimé sa préférence pour un des projets.

Lors de l'enquête publique, le commissaire enquêteur disposera des différentes hypothèses.

Souhait Architecte et paysagiste conseil de l'état	Suite donnée
Quai bas au niveau du mur (Référence Laval et Paris)	Quai minéral impossible : pas fond dur
Modification du passage du lit de la rivière : en rive droite	Seuil important en enrochement à aménager pour guider l'eau vers le mur impactant lors des crues Décision : recentrage du lit mais toujours en rive gauche
Retravail sur annexe hydraulique	Annexe hydraulique reprofilée

Le cheminement en rive droite a été revu pour permettre une accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Les zones de prairies seront praticables sauf en période hivernale car le site sera ennoyé durant environ 3 mois par an.

Lors du comité technique du 17 juin dernier, la représentante du Comité Départemental du Tourisme a demandé si l'accessibilité pouvait être renforcée au niveau des accès en rive gauche, ainsi que la luminosité sur le cheminement en quai, ...

Les membres du comité technique ont approuvé le fait de ne pas étendre l'accessibilité PMR à la rive gauche et ne pas installer d'éclairage supplémentaire sur le quai. L'annexe hydraulique et ses abords doivent rester une zone naturelle ; il faut donc limiter les accès de tout public afin notamment de ne pas perturber la faune et la flore.

Pour la répartition financière, les travaux spécifiques à la rivière seront à la charge du Syndicat et ceux concernant le mobilier urbain ainsi que les plantations d'accompagnement seront réglés par la commune de MONTSURS. Cette répartition sera confirmée prochainement par écrit dans une convention entre les 2 collectivités.

M. GEORGET s'interroge sur l'entretien difficile en période hivernale.

M. Le Président précise que ce sera dans l'ensemble de la végétation assez simple d'où un entretien plus aisé.

Nicolas BOILEAU indique qu'un tracteur-tondeuse pourra accéder sur le futur espace jardin dans le plan d'eau à MONTSURS à partir d'avril/mai en fonction de la pluviométrie et du débit dans le cours d'eau.

Nicolas BOILEAU, informe les délégués, que suite au démantèlement du barrage et à l'arasement du radier, le lit de la rivière va se creuser d'environ 50 cm, le fond de la rivière sera donc plus bas qu'actuellement.

Il n'y aura pas de risques d'inondations supplémentaires avec ces nouveaux aménagements ; il y aura toujours les 2 goulots d'étranglement :

- le tronçon entre le barrage du plan d'eau et celui de la Petite Poulie
- le pont des Ifs

Les aménagements prévus en aval du plan d'eau sont :

- reméandrage du lit de la rivière
- rehaussement des pieds de murs
- reprofilage des berges

Sur le site du Gué des Barres, le clapet sera démantelé, le déversoir sera arasé et les piles du lavoir seront rénovées avec un enrochement maçonné.

Le bureau d'études a réalisé une estimation financière des aménagements proposés :

- | | | |
|---|---|------------------------------------|
| - Poste A : Travaux préparatoires | } | = 207 364,39 € TTC (Part Syndicat) |
| - Poste B : Génie civil | | |
| - Poste C : Terrassements | | |
| - Poste D : Protection de berge et petits aménagements hydrauliques | | |
| - Poste E : Mobilier urbain et plantation d'accompagnement | | = 308 346,79 € TTC (Part Commune) |

Les travaux à la charge du Syndicat seront subventionnés à hauteur de 80% par l'AELB, le Conseil général et la Région. L'AELB s'engage également à subventionner la partie communication et signalétique sur le projet.

Le bureau d'études a fourni un planning prévisionnel de l'étude et de ses suites.

- Septembre 2011 : Début enquête publique (durée d'instruction : 8 mois)
- Avril 2012 : Début consultation entreprises pour les travaux (par anticipation)
- Juin 2012 : Début des travaux
- Juillet-Août 2012 : Ressuyage des vases
- Septembre 2012 : Poursuite des travaux
- Mi-octobre 2012 : Fin de travaux (partie rivière)

Nicolas BOILEAU rappelle que ce planning est prévisionnel. Les travaux se réaliseront dans un délai court (1 mois ½ à 2 mois).

M. le Président signale aux délégués que cette étude d'aménagement de la Jouanne dans MONTSURS comportait une tranche conditionnelle correspondante à l'assistance durant la phase travaux par le groupement de bureau mais également pour la consultation des entreprises.

Le comité Syndical après en avoir délibéré, approuve le lancement de cette tranche conditionnelle et autorise le Président à signer tous les documents à intervenir.

Lancement de la procédure d'enquête publique pour l'aménagement de la Jouanne dans MONTSURS

Monsieur Le Président a présenté le projet d'aménagement de la Jouanne dans la traversée de la commune de MONTSURS dans le cadre du Contrat Restauration Entretien destiné à être soumis à l'enquête publique dans le cadre de la procédure de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation de travaux, en application des articles L-214-1 à L -214-6 du Code de l'Environnement.

Ce projet de programme a fait l'objet d'un avis positif du groupe de travail réuni le 17 juin 2011 à MONTSURS.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- > Approuve à l'unanimité ce projet d'aménagement de la Jouanne à MONTSURS.
- > Approuve le lancement de la procédure d'enquête publique
- > Autorise Monsieur Le Président à signer les documents administratifs relatifs à cette procédure.

Point sur les travaux CRE 2011

Les travaux CRE 2011 sont répartis en 2 lots, la consultation des entreprises s'est déroulée en avril-mai dernier.

Le lot 1 (Débroussaillage) a été attribué à l'entreprise d'insertion GENIE pour un montant HT d'environ 35 000 € et le lot 2 (Abreuvoirs et ouvrages) à l'entreprise SNTP SALMON pour un montant total avec options d'environ 88 000 € TTC.

GENIE a débuté le chantier Débroussaillage fin juin, le linéaire 2011 va de ST CENERE au site de Pochard à BONCHAMP.

La SNTP SALMON a commencé fin mai par des aménagements à NEAU (recharge mini-seuils et diversification du lit). Puis elle a réalisé les travaux sur le site de Pochard à BONCHAMP qui viennent de se terminer (abreuvoirs, clôtures, arasement total du déversoir et de la culée gauche, retrait du clapet de réhaussement sur le déversoir, écrêtement de la marche amont du déversoir, mise en place d'un mini-seuil sur l'emprise du radier du déversoir, reprofilage des atterrissements en amont et retalutage des berges, ...).

Le chantier se poursuit avec l'aménagement de mini-seuils à la Grande Courbe à BREE.

Décision modificative n° 1

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 ci-dessous, décidant :

FONCTIONNEMENT

Chapitre - Article	Libellé	Dépenses	Recettes
011 - C/ 6218	Personnel extérieur	+ 3 000,00	
65 - C/ 6554	Contributions aux organismes de regroupement	- 3 000,00	
	Total DM 1	0,00	0,00
	<i>Pour mémoire BP</i>	223 102,00	577 649,18
	Total Fonctionnement	223 102,00	577 649,18

Le secrétaire de séance
Guy DEVER



Le Président
Roger MAROT

